

# Les dernières nouvelles de la Genète

N° 31

Juillet 2016

Les Dernières Nouvelles de La Genète  
Mairie  
71290 La Genète  
**Directeur de la publication** : Philippe Taton  
**Rédaction** : Christophe Berger

**Les Dernières nouvelles de La Genète** est distribué gratuitement aux familles habitant La Genète. Les personnes domiciliées dans une autre commune et désirant recevoir ce journal doivent s'adresser à la mairie de La Genète. ( Permanences le Lundi de 13 h 15 à 17 h 15 et le Jeudi de 9h à midi ).

## EDITORIAL

**Chers administrés,**

Une terrible tempête s'est abattue sur notre région dans la nuit du 24 au 25 juin, occasionnant des dégâts considérables.

Je félicite tous les pompiers pour leur présence et leur efficacité. Ils ont travaillé sans relâche toute la nuit, tronçonnant des arbres ou pompant des caves. J'ai été submergé par de nombreux appels téléphoniques durant toute la matinée et je n'ai pas pu satisfaire toutes les demandes dans l'instant. Je m'en excuse auprès des personnes concernées mais je ne les oublie pas.

Peut-être avez-vous remarqué que j'ai fait part dans un journal local de mon mécontentement concernant le fonctionnement de la fibre optique sur la commune. Le débit initialement promis n'est pas celui dont nous disposons. J'attends une réponse du fournisseur d'accès qui n'a pour l'instant montré que de l'indifférence. Mais le dossier n'est pas clos.

Des travaux de réfections dans certains appartements communaux sont envisagés, ainsi qu'une étude en vue d'une nouvelle tranche d'assainissement collectif sur les hameaux de Veilly et des Rutys. Des demandes de subventions sont en cours et nous attendons les réponses avant leur lancement.

Le printemps a été particulièrement frais et pluvieux, aussi je vous souhaite à tous un été ensoleillé et d'excellentes vacances.

Philippe TATON  
Maire de LA GENETE

## SOMMAIRE

**Page 1** : Éditorial.

**Pages 2, 3 et 4** : Conseils municipaux.

**Page 5** : Communiqué SIVOM du Louhannais.  
Tempête du 24 juin.

**Page 6** : Manifestations Comité des Fêtes.  
Départs en retraite.

**Page 7** : Chasse aux œufs .  
Pêche à l'étang.

**Page 8** : Conscrits de la classe en 6.

**Page 9** : Sapeurs pompiers.

**Page 10** : Cérémonie du 8 mai.  
Voyage des Anciens Combattants.

**Page 11** : État civil.  
Bernard Biersse.  
Repas du quartier des Croisés.

**Page 12** : A noter.  
Aide pour les séjours en colonies.  
Repas de la chasse.  
Bibliothèque municipale.

## **Conseil municipal du 23 Février 2016.**

Le Mardi 23 Février à 20h30, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Philippe TATON, Maire de la commune.

Absents : Véronique Moreira (pouvoir donné à Bernard Comtet)  
Michèle Moureaux (pouvoir donné à Jérôme Cabut)  
Gaëlle Trontin.

### **Compte administratif 2015 de la commune de La Genète:**

Montant des dépenses de fonctionnement: 448 401,35 €

Montant des recettes de fonctionnement: 486 617,99 €

Montant des dépenses d'investissement: 225 486,17 €

Montant des recettes d'investissement: 130 954,43 €

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le compte administratif 2015, le compte de gestion 2015 ainsi que l'affectation des résultats.

### **Compte administratif 2015 du budget assainissement:**

Montant des dépenses de fonctionnement: 37 585,38 €

Montant des recettes de fonctionnement: 42 146,24 €

Montant des dépenses d'investissement: 49 899,02 €

Montant des recettes d'investissement: 179 487,62 €

Les comptes administratif, de gestion et l'affectation des résultats 2015 du budget assainissement sont votés à l'unanimité.

### **Engagement, liquidation et mandatement avant le vote du budget :**

A l'unanimité, le Conseil accorde à M. le Maire l'autorisation de mandater avant le vote du budget les entreprises :

- CPC Froid pour un montant de 9 489 € (banques réfrigérées à l'épicerie).

- Gasquet pour un montant de 14 881 € (avenant aux travaux pour la fibre optique).

### **Avenir du Syndicat des Sânes :**

Dans un courrier de son président, le Syndicat des Sânes demande à chaque commune membre d'émettre un avis sur son avenir proche suite au projet de réorganisation des syndicats dans le cadre de la loi NOTRE.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce contre le transfert des compétences du Syndicat à la commune.

### **Projets et travaux pour 2016 :**

- Achat d'une table, de bancs en résine et de poubelles pour le Comité de Gestion du Domaine des Druides.

- Présentation d'un devis d'un montant de 7 815 € émis par l'entreprise Boutonnet pour l'installation d'une chaudière dans le logement communal au-dessus de la mairie.

- Présentation de devis pour changer le broyeur d'accotement : Entreprises Donguy (8 700 € TTC et 10 400 € TTC) et Tricot (12 000 € HT).

### **Contrat d'assistance technique du département dans le domaine de l'assainissement collectif :**

A l'unanimité, le Conseil accepte la mise en place d'un contrat d'assistance pour l'entretien et la conformité des lagunes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### **Tarif longue durée du gîte 652 :**

A l'unanimité, le Conseil municipal confirme le prix de location du gîte 652 en basse saison pour un montant mensuel de 500 €.

### **Questions diverses :**

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte de vendre à M. Bas un terrain communal d'un peu moins de 1 500 m<sup>2</sup>.

Ce terrain est non constructible et sera vendu sur la base du prix de vente des terrains agricoles.

M. le Maire rappelle que la taxe communale à la construction est passée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 de 5% à 2,5%. La date retenue pour déterminer le montant de la taxe est celle de dépôt du permis de construire ou de l'autorisation de travaux, sans effet rétroactif possible.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.

## Compte rendu du Conseil municipal du 12 avril 2016.

Le Conseil municipal de La Genète s'est réuni le mardi 12 avril sous la présidence de Philippe TATON, Maire de la commune.

Tous les membres du Conseil sont présents, à l'exception de Carole FAURE (pouvoir donné à Christophe BERGER)

### Vote des quatre taxes directes :

Le Conseil approuve à l'unanimité les taxes locales présentées par M. le Maire, soient la taxe d'habitation, la taxe foncière sur le bâti, la taxe foncière sur le non bâti et la C.F.E.

L'ensemble de ces taxes devrait rapporter à la commune la somme de 278 943 €.

### Vote budgets primitifs 2015 :

A l'unanimité, le Conseil municipal adopte le budget primitif communal, équilibré en fonctionnement à 535 100 € et en investissement à 208 687 €.

A l'unanimité, le Conseil municipal adopte le budget primitif assainissement, équilibré en fonctionnement à 114 611 € et en investissement à 175 746 €.

### Subventions 2016 :

A l'unanimité, le Conseil municipal vote l'attribution de subventions pour les associations suivantes :

ADMR : 400€

Centre anti cancéreux Leclerc : 75€

Association des paralysés de France : 75€

Association française des sclérosés : 75€

Association « Les Papillons Blancs » : 75€

Restaurant scolaire du RPI : 400€

Société de chasse « La Sauvegarde » : 250€

Club Les Genétods : 150€

Comité de Fleurissement : 300€

Mission locale des Jeunes de la Bresse : 400€

Réseau de santé des Trois Rivières : 193€

Amicale Sapeurs Pompiers : 2000€

Cantine scolaire : 4000€

M. le Maire précise qu'à partir de l'an prochain, un bilan financier sera demandé aux différentes associations avant l'attribution d'une subvention afin d'en justifier l'utilisation.

### Renouvellement du bail :

A l'unanimité, le Conseil autorise M. la Maire à renouveler pour trois ans le bail du logement de M. Patrice MALADRY, situé au Hameau des Templiers.

### Suppression de la régie du CCAS :

A l'unanimité, le Conseil municipal donne délégation à M. le Maire pour supprimer la régie du CCAS de la commune.

### Projet de parcours itinéraire pédestre :

M. le Maire informe le Conseil d'un projet de création d'un parcours pédestre itinéraire culturel entre les villes de Cluny et Payern (Suisse).

Ce parcours traversera la commune sur environ cinq kilomètres, en en faisant découvrir les principaux atouts sur différents chemins publics et en suivant des panneaux indicatifs. Un balisage sera installé.

Ce projet nécessite l'inscription au PDIPR71 par le Conseil départemental après rédaction d'un dossier.

Ce projet est adopté à l'unanimité par le Conseil.

### **Questions diverses :**

M. le Maire informe le Conseil de différents devis concernant :

- La rénovation du logement situé au-dessus de la mairie : changement de la chaudière, réfection des fenêtres, des murs et plafonds.
- Le changement de la débroussailleuse.
- L'accessibilité des bâtiments communaux aux personnes handicapées.
- La réfection de la toiture de la bibliothèque.

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à faire les démarches nécessaires afin de demander des subventions pour la réalisation de ces travaux.

### **Conseil municipal du 24 mai 2016**

Le Conseil municipal de LA GENETE s'est réuni ce mardi 24 mai 2016 sous la présidence de Philippe TATON, Maire de la commune.

Tous les conseillers sont présents, à l'exception de Bernard COMTET (pouvoir donné à Philippe TATON).

#### **Mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale:**

A l'unanimité, le Conseil municipal se prononce favorablement à la fusion des Communauté de Communes Saône Seille Sâne et des Portes de la Bresse à compter du 1er janvier 2017.

#### **Dissolution du SIVOS du collège de Cuisery:**

A l'unanimité, le Conseil municipal se prononce favorablement à la dissolution du SIVOS du collège de Cuisery, le département ayant repris les compétences d'entretien des collèges, de la restauration en demi-pension comme le stipule la loi NOTRE adoptée par les députés.

#### **Demandes de subventions:**

Les devis présentés pour la rénovation de l'appartement au-dessus de la mairie sont d'environ 10 000 € H.T. (chauffage et menuiserie).

M. le Maire informe le Conseil de son souhait de demander une subvention à hauteur de 25% des devis dans la cadre des "Appels à projets départementaux 2016" et une autre subvention de 25% dans le cadre de l'Investissement public local.

A l'unanimité, le Conseil autorise M. le Maire à demander le maximum de subventions.

Si celles-ci étaient accordées, le logement serait prioritairement destiné aux personnes défavorisées.

D'autre part, les devis pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux sont de 9144,70 € H.T.

Le Conseil autorise M. le Maire à demander une subvention pour ces travaux dans le cadre du Soutien à l'Investissement Public Local.

#### **Question diverse:**

M. le Maire informe le Conseil que M. et Mme SANVERT quitteront prochainement le logement communal qu'ils occupent depuis plusieurs années.

La question du mode de chauffage de la maison est soulevée et est émise l'idée d'y faire installer une chaudière au gaz de ville. Ce projet sera approfondi prochainement.

## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

Les Ordures Ménagères Résiduelles sont tous les déchets qui proviennent de la préparation des aliments et du nettoyage des habitations et bureaux, les balayures et résidus divers.

Ces déchets sont collectés en porte à porte par les camions bennes ordures ménagères. Les OMR sont compactées sur un quai de transfert à Branges puis sont transportées à l'usine ECOCEA de Chagny. Cette usine a pour but de séparer les déchets fermentescibles qui se trouvent dans vos poubelles de tous les jours et de les transformer en compost, tout cela en produisant du méthane qui sera traité et remis dans le réseau de gaz naturel.

### **50% de vos déchets sont ainsi valorisés, si le tri est bien fait**

Globalement, le tri est bien fait sur notre commune, mais génère cependant quelques « cartons » sur des poubelles (poubelles collectives pour la plupart), notamment des cartons oranges (avertissement), le carton rouge entraînant le refus de la poubelle

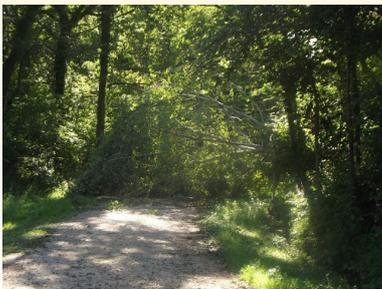
Des exemplaires d'aide au tri sont disponibles en Mairie.

Pour rappel, un point d'apport volontaire est en place sur la place communale pour les déchets recyclables ainsi que la déchetterie de Cuisery pour les déchets recyclables volumineux

### Tempête du 24 juin

Nous ne sommes pas prêts d'oublier cette nuit du 24 au 25 juin. Après une chaude journée, de gros nuages se sont accumulés après 20h. Deux heures plus tard, les premiers éclairs ont illuminé le ciel, accompagnés de quelques coups de tonnerre. Rien de bien extraordinaire jusqu'alors, sauf que peu avant 23h, c'est un véritable déluge d'eau, soutenu par un vent violent qui s'abattait sur la commune. En quelques minutes, le scénario tournait au cauchemar et les pompiers recevaient les premiers appels à l'aide. Durant toute la nuit, ceux-ci furent mis à contribution pour vider les caves, assécher les appartements, dégager les accès bloqués par la chute d'arbres. Au petit matin, c'est une vision apocalyptique qui s'offrait à nous. Heureusement, aucune victime ne fut à déplorer. Chacun se mit à l'œuvre pour réparer les caprices de Dame Nature.

Un grand merci à nos pompiers pour leur dévouement, à Isabelle et à quelques jeunes qui passèrent la matinée à assécher la bibliothèque et la Tour Jérusalem inondées. La fête de l'école dut être délocalisée vers le gymnase. Encore restait-il à tenter de contacter les compagnies d'assurances pour d'éventuelles indemnités, mais ça, c'est une autre histoire...



*Des arbres bloquent la circulation sur le chemin jusqu'à La Chapelle Thècle*



*Un fil électrique a été arraché de son poteau et pend au-dessus de la route.*



*Le bief de Narfoux a débordé et l'eau s'est invitée sur la route et dans les habitations.*



*Une stèle a été désolidarisée de la pierre tombale et s'est écrasée sur le buisson.*



*Les grands arbres à proximité du moulin de la Villeneuve n'ont pas résisté à la puissance du vent.*



*A Pirey, cet arbre s'est effondré sur la maison voisine, occasionnant d'importants dégâts.*



*L'orage a provoqué un torrent de boue qui a enseveli le chemin qui longe l'étang du Domaine des Druides*

## Marché Gaulois 4<sup>ème</sup> édition : le 14 Juillet 2016.....

4<sup>ème</sup> édition du *Marché Gaulois* qui aura lieu le Jeudi 14 Juillet 2016 dans le cadre du *Domaine des Druides* avec quelques variantes par rapport à l'édition 2014 :

.L'animation de la journée, jusqu'alors assurée par la troupe gauloise « les Médiomatrici », sera cette fois-ci confiée à un spectacle de fauconnerie par la troupe « Des Crins et des Ailes » récemment installée à Ménestreuil ( 2 démonstrations à 11h00 et 17h00)

Le jambon cuit au foin sera remplacé par le jambon à la broche

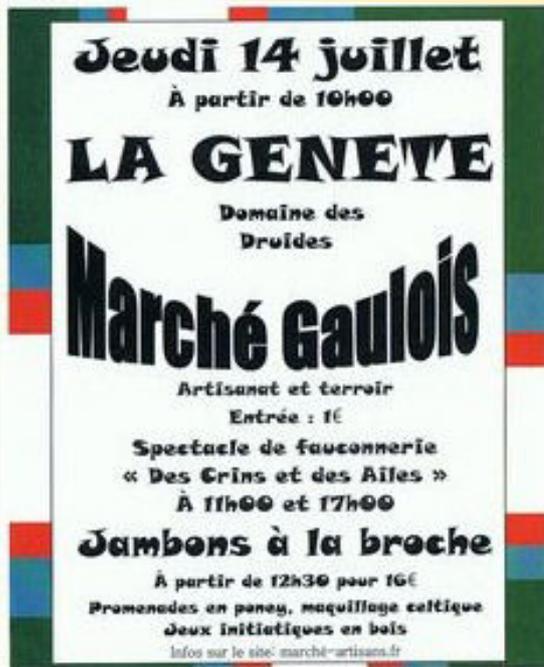
Un historique du *Domaine des Druides* sera présenté devant la *Maison Gauloise* en cours d'après-midi

En parallèle, le marché artisanal reste en place, avec environ 40 inscriptions fermes à ce jour

Maquillage celtique, promenades en poneys, jeux initiatiques en bois sont également en programme tout au long de la journée et bien sûr la traditionnelle « potion magique »

Nos amis boulangers seront également de la partie avec la confection de pain et de tartes (gaulois de circonstance.)

Rendez-vous donc le 14 Juillet au *Domaine des Druides*



## 33<sup>ème</sup> Brocante/puces 14 Août 2016

Le temps exécrable de la 32<sup>ème</sup> édition ( pluie continue) nous permet d'être optimiste pour cette année car on peut difficilement avoir plus mauvais temps, quoique....

Toutes les conditions sont en place pour que cette journée soit une réussite .Les réservations d'exposants professionnels et particuliers ont commencé et les troupes sont prêtes pour faire de cette journée une réussite. Il est vrai que c'est une manifestation « rodée », très prisée par les exposants et les visiteurs, mais qui demande néanmoins à rester vigilant sur notre capacité à la faire perdurer (rien n'est jamais acquis.....)

## L'école est finie...



*Jacqueline Trompille a été directrice de l'école de Jouvençon pendant 25 années.*

Cette fin d'année scolaire était marquée par le départ en retraite de deux figures emblématiques de notre RPI.

A l'école de Jouvençon, on honorait le départ de Jacqueline Trompille après 40 années au service de l'Education nationale, dont 25 en tant que directrice de l'école.

A l'école de La Genète, c'est Rachel Coulon qui tirait sa révérence après avoir travaillé pendant 10 années au restaurant scolaire.

Nous remercions Jacqueline et Rachel pour leur dévouement pour nos enfants et leur souhaitons une longue et agréable

retraite bien méritée



*Rachel, 10 ans déjà...*



### Chasse aux œufs

Malgré un temps froid et humide, une trentaine d'enfants accompagnés de leur famille se sont rassemblés en ce lundi de Pâque pour participer à la chasse aux œufs.

C'est dans les bois avoisinants la maison gauloise que les membres du Comité d'Action Sociale avaient dissimulé près de 600 œufs en chocolat, si bien que les enfants sont repartis avec un panier bien garni.



Le tirage au sort de la tombola a permis à plusieurs enfants de remporter des petits lots offerts par le Conseil Départemental.

### Pêche à l'étang du Domaine des Druides

Plus d'une centaine de passionnés étaient présents ce samedi 27 février, date de l'ouverture à la pêche à la truite. De nombreuses prises ont été effectuées, dont certaines de plus de 2 kg.

Entre le 25 février et le 18 mars, ce ne furent pas moins de 240 kg de truites de toutes tailles qui furent lâchées dans l'étang communal. La date de la fermeture de la pêche à la truite a été fixée au 31 mars.

La pêche aux autres poissons est possible depuis le 1er avril, sauf pour le brochet que l'on peut pêcher depuis le 1er mai.

Lors de la pêche à la carpe de nuit du 28 au 29 mai, onze pièces de toutes tailles furent prélevées.

D'autres pêches nocturnes sont prévues les 25 juin, 30 juillet et 30 août.

La date de la fermeture générale a été arrêtée au 13 novembre.

On trouve dans l'étang tous les poissons blancs, mais aussi des carpes, brochets, tanches, black-bass, perches et bien sûr les célèbres esturgeons qui doivent être remis à l'eau après capture.

Gabriel Eyrard, Président du Comité de Gestion du Domaine des Druides, rappelle que les cartes sont en vente au restaurant « La Petite Auberge », à la cave à vin Rue Neuve à Cuisery et sur place à l'étang par le garde au prix de 5 € la journée, 15 € la semaine et 40 € pour l'année.

Bonne saison à tous.

Gabriel EYRARD



*L'ouverture de la truite est une date attendue par tous les pêcheurs. Les abords de l'étang étaient bien garnis ce samedi 27 février, même si les prises furent assez rares*



*Le Domaine des Druides reste un lieu privilégié pour passer une excellente journée en famille.*

## Conscrits 2016



Les conscrits de la classe en 6 et le Comité des Fêtes de La Genète, conduit de main de maître par notre actif et incontournable retraité Josh, organisaient le samedi 2 avril le banquet des conscrits des classes en 6, auxquels se sont joints les interclasses en 1.

28 conscrits de 10 à 90 ans ont répondu à cet appel, ce qui est très satisfaisant dans la mesure où cette tradition n'est pas réellement ancrée dans notre commune.

Accompagnés de leurs amis de la classe en 1 et de tous les invités, nos conscrits se sont retrouvés devant la Tour Jérusalem où un chapeau et une cocarde leur ont été remis. L'ensemble du groupe a défilé jusqu'au monument aux morts où une gerbe a été déposée et une minute de silence observée.

Après les photos des classes sur le parking de la Tour et un apéritif offert par la commune, la troupe de 80 personnes s'est réunie autour d'un succulent repas préparé par Brigitte Martin au cours duquel les échanges entre les différentes générations furent très riches.

Dans la soirée, une soupe à l'oignon clôturait cette excellente journée.

Nous espérons que cette manifestation pourra voir le jour l'an prochain avec la classe en 7, et Josh se dit prêt à conseiller celles et ceux qui accepteront de la préparer.



Les conscrits de la classe en 6 présents sur la photo.  
(de gauche à droite)

**10 ans** : Sarah PEPIN, Clara MEUNIER, Anouk COUCHOUX, Tiphaine GRANIER-PERRAUD, Auriane GUYON, Gwladys BADET, Matéo JOLY.

**30 ans** : Charline SIMONET, Amélie THEVENARD, Elodie JULIEN, Jessica THEVENARD.

**40 ans** : Philippe MOREL, Gaëlle TRONTIN.

**50 ans** : Véronique MOREIRA, Jean-Luc COLIN, Pascal BEY.

**60 ans** : Jean Jacques PACCAUD.

**70 ans** : Liliane GRILLOT, Charles JULIEN, Gabriel THEVENARD, Suzanne BRAYARD, Bernard RAFFIN.

**80 ans** : Paul PERRAULT, Solange FAIVRE, Sylvain BEY

**90 ans** : Liliane SERVAIS, Jean VERMOREL

*Et Monsieur le Maire...*

## Pompiers

### Du sang neuf chez les Sapeurs pompiers

Un jeune genétod est en cours d'intégration du corps des Sapeurs pompiers de La Genète. Depuis le mois de mars, Guillaume Passard suit assidument et avec beaucoup d'intérêt les manœuvres de nos pompiers.

Après avoir satisfait à l'examen médical, Guillaume fera dans les tout prochains jours partie de la grande famille des combattants du feu.

Olivier Sixdenier, Chef de corps, attend cette arrivée avec beaucoup de satisfaction dans la mesure où, après plusieurs départs pour raisons professionnelles, personnelles ou pour cause de retraite, le nombre de nos pompiers a chuté à huit éléments.

Il appelle toutes celles et tous ceux qui souhaitent les rejoindre à se manifester.



### Les pompiers à l'école

Pour la deuxième année consécutive, les pompiers de La Genète sont intervenus à l'école dans le cadre d'une manœuvre. Le scénario imaginé avec les enseignants était celui d'une émanation d'une odeur de gaz provenant de la cave où est installée la chaudière, agrémenté de l'absence d'un enfant qui manquerait à l'appel après s'être rendu aux toilettes.

Arrivés sur place sirène hurlante, les pompiers ont dégagé l'enfant avant de lui prodiguer les premiers soins, puis ont sécurisé les lieux.

Cet exercice permet également aux enseignants et aux élèves de s'entraîner en cas d'une éventuelle alerte, que bien évidemment personne ne souhaite mais qu'il est important d'anticiper.

Tous les enfants ont bien joué le jeu, notre « blessé » a retrouvé ses esprits après quelques soins et, pour clôturer la manœuvre, tous ont pu tester à tour de rôle la lance à incendie, munis d'un vrai casque de pompier sur la tête.

### Concours de pétanque

Ce samedi 19 juin, les pompiers ont organisé leur deuxième concours de pétanque dans l'enclos de la Tour Jérusalem. Dix doublettes ont participé à ce concours, compromis jusqu'au dernier moment par un énorme orage qui s'est abattu juste avant le début des inscriptions, transformant les terrains en piscines.

Bien que peu nombreuses, les parties acharnées se sont succédées tout l'après-midi

Le repas du soir composé de jambon cuit à la broche a fait le plein puisqu'il a rassemblé environ 80 personnes.

*Olivier Sixdenier, Chef de corps du Centre d'Intervention, remercie tous les habitants pour leur accueil lors de la distribution des calendriers.*

*D'autre part, il vous informe que les manœuvres se déroulent le deuxième dimanche matin de chaque mois et invite les personnes susceptibles d'être intéressées pour intégrer l'équipe des Sapeurs pompiers à venir les rencontrer lors d'un de ces exercices*



### Interventions du 1er semestre 2016.

04 Janvier : secours à personne (Chemin de Narfoux)

10 Janvier : secours à personne (La Bouchatière)

26 Janvier : secours à personne (RD 975)

28 Janvier : secours à personne (RD 975)

8 Février : feu de cheminée

10 Février : feu agricole (La Villeneuve)

27 Février : accident circulation RD 975

07 Mars : secours à personne (Rue de l'Eglise)

08 Mars : secours à personne (Rue de l'Eglise)

01 Avril : secours à personne (Templiers)

02 Avril : opérations diverses (Route de Brienne)

26 Avril : secours à personne (Chemin de Narfoux)

16 Mai : secours à personne (RD 975)

05 Juin : secours à personne (La Bouchatière)

06 Juin : secours à personne (Route de l'Eglise)

07 Juin : secours à personne (Route de Veilly)

10 Juin : secours à personne (RD 975)

12 Juin : accident circulation (Route de Brienne)

24 et 25 Juin : opérations diverses (tempête)

## Cérémonie du 8 mai



C'est une petite délégation qui accompagnait Paul PERRAULT, Philippe TATON et les pompiers de La Genète à l'occasion de la célébration du 71ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale.

Dans un message du Secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, M. le Maire déclarait:

« La seconde guerre mondiale fut marquée par un déchainement de violence jusqu'alors inconnu dans l'histoire. Durant ces années de guerre, la distinction entre le front et

*l'arrière a été abolie. Il faut se souvenir, aujourd'hui, de toutes ces femmes, de tous ces enfants, de tous ces hommes qui ont souffert et qui portèrent cette souffrance jusqu'à leur mort : les réfugiés, les victimes des bombardements, les prisonniers de guerre, les internés, les déportés. »* Une minute de silence fut observée en mémoire de tous ceux qui laissèrent leur vie dans ces combats.



## Voyage des Anciens Combattants aux Glières

Le Samedi 7 mai, l'association des Anciens combattants de LA GENETE a organisé son voyage annuel.

Aux membres de l'association et à leurs conjoints, s'étaient joints une douzaine de personnes.

Le départ a eu lieu à 7 h, direction le plateau des Glières en Haute Savoie.

Un guide évoqua avec talent l'épopée du maquis du plateau des Glières qui comprenait 450 hommes, et qui durant l'hiver et le printemps 1944 affronta dans de durs combats la milice française et l'armée allemande.

Finalement le maquis des Glières succomba devant la puissance de feu de l'ennemi et 150 jeunes maquisards trouvèrent la mort.

Après un bon repas au restaurant "Chez Constance", les voyageurs furent accueillis à la fonderie PACCARD à ANNECY où ils suivirent des explications intéressantes sur la fabrication des cloches.

Le car prit ensuite le chemin du retour pour être à 20 h 30 à LA GENETE.



## Etat civil 1er semestre 2016

**Naissances :** Clément VERSAILLE, né le 27 février 2016  
Clara CABUT TAPONAS, née le 20 janvier 2016

**Mariage :** 25 Juin : COURMONT Didier Emile et HENNUY Angélique Claudine Dieudonnée  
*Nous adressons aux jeunes époux tous nos vœux de bonheur*

**Personnes en maison de retraite :** Mme Marie FERRAND à Romenay  
Mme Georgette DAVID à Romenay  
Mme Raymonde FAVRE à Romenay

**Décès :** Monique Arlette VOISIN veuve FERRAND, décédée le 17 mai 2016 à MACON  
Martine ANDRE veuve PECHOUX, décédée le 17 mai 2016 à MACON  
Almérinda GUERREIRO veuve CORREIA, décédée le 1er juillet 2016 à PONT DE VEYLE

**Nouveaux habitants :** Nous souhaitons la bienvenue dans la commune à:  
Joséphine SEIGLER et Pascal RIGOTTIER (Route de BRIENNE)  
La famille BORDET— BUISSONIERE (La Bouchatière)  
Agnès et Bruno REBOURGEON (Route de l'Eglise)  
*Nous rappelons à tous les nouveaux habitants qu'il est important qu'ils viennent s'inscrire à la mairie*

### Une nouvelle couronne pour Zorro.

Bernard Biersse, plus connu par ses proches sous le pseudonyme de Zorro, a été sacré en 2015 champion de France de fun car pour la 4ème fois. Pour fêter ce nouveau titre, Isabelle, sa compagne, a réuni les bénévoles du Fun car bressan dont il est le président autour d'un repas convivial à la Tour Jérusalem. Une bonne surprise pour Zorro qui est déjà reparti à la quête d'un nouveau sacre. Nous lui adressons nos plus sincères félicitations.



### Du couscous pour les Croisés.

Samedi 11 juin, les habitants du quartier du hameau des Croisés étaient conviés à se réunir pour partager un repas. Une trentaine d'entre eux ont répondu à cet appel et se sont retrouvés sous les soues pour l'apéritif, puis dans la salle Piguet, la température extérieure étant un peu fraîche. Tous se sont régalés autour d'un coucous préparé par le traiteur de Simandre « l'Assiette Gourmande ».



L'après-midi s'est poursuivi avec un concours de pétanque improvisé que nos Croisés ont eu la délicatesse de laisser remporter par M. le Maire assisté de Josh.

Un bel après-midi qui ne fit que des heureux dans un esprit d'amitié, de partage et de camaraderie.

# A N O T E R

**Abraracour'tif: Jessica Thévenard:**coiffure à domicile : 07 82 18 16 81  
**L'Atelier de Dan :** Toutes confections textiles et ameublement : 06 60 94 55 61  
**Basset-Lennoz Marion :** Pépinière des Avettes 06 50 67 78 11  
**Correia et fils :** fonderie 03-85-40-00-13  
**École :** 03-85-40-16-60  
**Epicerie-bar :** 09 73 12 46 21  
**Gîtes et Tour ( réservations) Mme AUFRANC :** 06 89 31 79 72  
**Gravallon Christophe :** électricité générale, électroménager 06-72-62-99-56  
**Greffet Jérémie :** élagueur, paysagiste, créateur 06 49 03 17 19  
**La Petite Auberge :** bar hôtel restaurant 03 85 40 18 18  
**Mairie :** 03 85 40 12 47  
**Richard Christophe :** électricité 03 85 40 11 73  
**Sanvert Cédric :** entretien et aménagement de jardins 06 18 80 71 85  
**Somagic :** barbecues : 03 85 32 27 50  
**Superfos :** conditionnements plastiques : 03 85 32 27 55  
**Taton Philippe :** Maire : 06 28 33 77 08  
**Thermi Confort :** N.Boudinar : Chauffage sanitaire 03 85 40 02 65  
**W@telsse :** Grégory Gorny : Nettoyage, vitrerie: 06 34 59 21 36

## Aide financière

Comme chaque année , le CCAS de La Genète propose aux familles une aide financière pour les enfants qui , pendant les mois de juillet et août, participeront aux centres de loisirs, camps ou colonies de vacances. Cette aide sera de 3,50 euro par enfant et sur 15 jours effectifs ( 52,50 euros ).

Elle concerne les enfants jusqu'à 17 ans ( nés à partir de 1999 ). Le règlement sera fait sur présentation à la mairie de la facture acquittée avec un RIB avant fin septembre. Pour tous renseignements, contacter la mairie au 03 85 40 12 47 ou Mme Dupont Martine au 03 85 40 18 26.

## Repas de la chasse

Le traditionnel repas de la société de chasse se déroulera au Domaine des Druides le samedi 30 juillet à partir de midi. Au menu : sanglier à la broche. Le prix du repas est de 20 €. Les personnes intéressées doivent s'inscrire auprès de :

Philippe TATON au 06 28 33 77 08  
ou de René FAVRE au 03 85 32 30 42.



## Bibliothèque municipale



*Les enfants des classes de La Genète sont venus à la bibliothèque visiter l'exposition consacrée à Venise et à son carnaval.*

Annie, Jacqueline et Daniel, les bénévoles de la bibliothèque , vous souhaitent un bon été, les permanences étant assurées en juillet et août. Nous espérons vous voir nombreux.

L'année se finira certainement avec un concours de dessins qui, cette année, sera ouvert également aux adultes. Souhaitons que cette initiative rencontrera un peu plus de succès que lors des deux précédentes éditions.

Nous donnons de notre temps et de notre énergie pour faire vivre votre bibliothèque, alors soyez nombreux à nous conforter dans notre bénévolat en venant profiter du choix des lectures qui vous sont proposées, que ce soit pour les tout petits, les enfants, les adolescents ou les adultes.